

Outil 26 : Comment décider des ajustements suite à l'évaluation ?

Objectif : Ajuster le plan d'adaptation au regard de l'évaluation

Suite à l'évaluation qui a pu être menée par la collectivité dans l'outil 25 « *Comment évaluer la stratégie et le plan d'action ?* », des ajustements sont sans doute apparus comme nécessaires. **Il convient donc d'ajuster le plan d'adaptation : ses actions et ses objectifs.**

Une des difficultés de ce travail est aussi d'intégrer les nouvelles connaissances relatives au changement climatique (nouvelles projections – mise à jour des impacts) et technologies disponibles.

Pour procéder, l'équipe projet peut décider de passer en revue l'ensemble des actions et des objectifs en remplissant les colonnes 3 et 5 du tableau ci-dessous qui reprend le cadre logique initial :

Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels plan original	<u>Décision suite à l'évaluation</u>	Actions du plan original	<u>Décision suite à l'évaluation</u>
Objectif Stratégique 1 Préserver la qualité et la quantité d'eau disponible sur le territoire d'ici 2030	Objectif opérationnel 1.1 <i>Améliorer la qualité de la ressource en eau à l'horizon 2025</i>	Reporter ici les décisions suite à l'analyse de l'outil 25 Compléter en se posant la question : <u>Quel nouvel objectif doit être atteint pour quel nouvel horizon temporel ?</u>	Action 1.1.1 <i>Mise en œuvre de capteurs de mesures de prolifération algales et bactériennes</i>	Reporter ici les décisions suite à l'analyse de l'outil 25 Ajouter le questionnement : L'action est-elle pertinente au regard des nouvelles connaissances sur le changement climatique ? Y a-t-il des avancées techniques / technologiques qui rendent cette action obsolète ?
			Action 1.1.2 <i>Plan de réduction des sources de pollutions phytosanitaires</i>	Etc.
			Action 1.1.3 <i>Lancement d'une étude sur les solutions « écosystémiques » de lutte contre les polluants organiques et toxiques</i>	